#

N° [crossed out] 70.

Rapport d'une observation envoyée a L'Academie royale de chirurgie par Mr. Dubrana Mtre. en Chirurgie a Condon

Sur une hémoragie de matrice causée par L'arrière faise retenu dans la cavité de cet organe l'espace de 32 jours, après la sortie d'un fœtus d'environ 3 mois et demi.

Au mois d'avril 1780 La nommée Fedas femme du Sieur Fedas Mtre. Perruquier de la ville de Condon, grosse alors de 3 mois et demi sans avoir éprouvée aucune incommodité sentit subitement quelque chose qui sortoit de sa vulve, la sage femme appelée sur le champ n'eut point de peine a terminer l'accouchement les pieds et les jambes du fœtus etoient deja sorties jusqu'aux genoux, mais l'extraction ainsi que L'expulsion ~~ne~~ furent ~~accompagné~~ sans l'écoulement d'aucune espece d'humeur et la sage femme ajoute qu'elle n'eu pas même besoin de laver ses mains.

Le fœtus etoit mort et le cordon fletri. La sage femme dans la crainte de le rompre abandonna a la nature l'expulsion du délivre ~~ainsi que~~ et ce fut aussi le sentiment de 3 ministres de l'art mandés successivement, la portion du cordon qui pendoit hors de la vulve tomba le 3e. jour et L'auteur observe que ce fut toujours sans aucun ecoulement.

Un mois après cette femme aiant joui depuis ce moment d'une parfaite santé et vaquant même a ses affaires, éprouva tout a coup une douleur utérine qui fut bientot suivie d'une hémorragie considerable, pour laquelle on emploia envain tous les remedes usités en pareil cas. Mr. Dubrana appelé pour lors auprès de la malade, s'étant fait

ARC 17 d.4 n°70 (b)

rendre compte par la sage femme de ce qui avoit precedé et accompagné l'accouchement un mois auparavant jugea que cette hemorragie etoit causée par la presence de l'arriere faix et qu'il falloit ~~la delivrer~~ l'extraire pour faire cesser la perte ce qui eut lieu en effet, mais ce ne fut pas sans peine non seulement qu'il parvint a faire cette extraction, mais aussi a persuader ses confreres presents et d'autres assistants de sa proposition car ceux ci etoient dans la croiance que le placenta etoit sorti sans que la malade s'en fut apperçue.

telle est cette observation dont l'academie m'a chargée de lui rendre comte, elle ne presente rien dont l'academie puisse faire notte particuliere : ~~mais ce qui surprend M^r. Dubrana et qu'il dit qu'il n'y a point d'exemple~~ personne n'ignore en effet que la sortie du delivre a lieu plus ou moins de temps après l'accouchement et presque tous les praticiens meme conseillent d'en abandonner l'expulsion a la nature : mais ce qui étonne M. Dubrana et qu'il dit etre sans exemple, c'est que le delivre qu'il tira etoit aussi sain que l'est celui qui vient immediatement après la sortie de l'enfant, et qu'on auroit du au contraire le trouver corrompu. je ne suis point de l'avis de M. dubrana le delivre a du etre sain ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~, l'accouchement n'a pas eté precedé ni suivie d'aucune espece d'ecoulement il n'a donc point été detaché de la matrice il est donc resté implanté immediatement a ce viscere duquel il a continué a prendre

sa nouriture jusqu'au moment qu'il s'est detaché et que
La perte est survenue : il n'est donc point surprenant comme
le dit L'auteur que ~~étoit~~ ce delivre n'étoit point corrompu ;
ce qui certainement s'observera toutes les fois que les mêmes
circonstances auront lieu. telle est au moins l'idée que j'ai
de cette observation laquelle quoiqu'elle n'offre rien
de nouveau, merite je pense d'être conservée pour être
mise a la suite de semblables.

ce 15 mars 1781.

Baget

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE